

Interesseveräin Gaasperech asbl
56, rue Richard Wagner
L-2711 Luxembourg

Réf.: 9/2012/780 KR

(prière de rappeler dans toute correspondance)

Luxembourg, le 28 janvier 2014

Madame,
Monsieur,

Par la présente, j'ai l'honneur de revenir à votre estimée du 4 décembre 2013, par laquelle vous avez demandé des informations concernant les projets prévus sur le terrain sis 14, rue du Père Raphaël.

En réponse, je voudrais vous informer que l'autorisation de bâtir n°840.2A.2013 du 16 octobre 2013 y prévoit la construction d'un bâtiment pour les besoins spécifiques d'une société de gardiennage.

Étant donné que le terrain en question est classé par le plan d'aménagement général (PAG) comme zone d'activité 1, où sont admis, suivant l'article D.1.1 de la partie écrite du PAG, des établissements à caractère artisanal, commercial et technique, garages de réparation et postes de carburant, laboratoires, ateliers et des entrepôts, la Ville n'a pas pu refuser une telle affectation.

Par ailleurs, l'exploitation du bâtiment devra faire l'objet d'une autorisation prévue par la procédure des établissements classés (« commodo/incommodo »), ceci en application de la loi du 10 juin 1999.

À noter que les plans de la construction peuvent être consultés dans les bureaux du service de la police des bâtisses, 3, rue du Laboratoire, tous les jours ouvrables entre 14.00 et 17.00 heures.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Bourgmestre,

